

Chers Adhérents.

En ce début d'année, le bureau de l'ATSR vous présente tous ses Meilleurs Vœux pour 2017. Nous vous souhaitons à tous une excellente santé, qu'elle vous permette de venir très nombreux à nos voyages, nos randonnées, nos sorties culturelles, notre assemblée générale, et notre grand repas de Noël. Que cette année vous apporte beaucoup de joies petites et grandes, du bonheur pour tous.

Pour les adhérents qui hélas ne peuvent plus participer à aucune activité pour différentes raisons, qu'ils restent en liaison avec nous en adhérant à l'association, en lisant nos informations dans l'INFOS SENIORS.

Lors d'un changement d'adresse Mail, n'oubliez pas de nous la transmettre sans cela vous perdrez toutes informations venant de l'ATSR.

Amitiés à toutes et à tous.

Annick PROUDTCHENKO
Présidente de l'ATSR

Bonne année

SOMMAIRE :

Page 1	Editorial
Page 1 à 5	CR AG du 17/12/2016
Page 5	Conseil d'Administration
Page 5.....	Ils nous ont quittés
Page 6.....	Photos repas Noël
Page 7	Activités 2017
Page 7	Randonnées 2017
Page 7	Courir Ensemble 2017
Page 8.....	Liste particip voyages 2017
Page 9.....	Remises Tours Operators

En complément :

- Fiche inscription Association
- Fiche inscription Randonnée

Résumé du PV de l'AG du 17 décembre 2016



Le 17 décembre 2016, à 10 heures 30, les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, dans l'auditorium de l'ALSTOM GRID 102 av. de Paris à Massy, sur convocation du 24/10/2015, faite par la Présidente de l'Association.

L'Assemblée est présidée par Madame Proudtschenko Annick, assistée des membres du conseil d'administration : Mmes Giblin et Wils, MM Giblin, Hamon et Varin.

Une feuille de présence a été signée par tous les membres présents. La dite feuille permet de constater que sur les 178 membres de l'association à jour de cotisation, 86 sont présents auxquels il faut ajouter 47 pouvoirs.

L'article 26 des statuts stipule que, pour que le quorum soit atteint, il faut que le nombre des membres présents et représentés soit au moins égal à la moitié des effectifs + 1.

Le total des membres présents et/ou représentés étant de 133, le quorum est atteint, l'Assemblée peut se tenir.



1)ALLOCATION ET RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE (A. PROUDTCHENKO) :

Au siège de l'association le bureau s'est réuni cette année 10 fois : Les 6 janvier, 3 et 16 février, 16 mars, 14 avril, 13 mai, 2 août, 5 octobre, 9 novembre, 16 décembre. Un procès verbal de chaque réunion est archivé au

siège de l'association.

Trois « INFOS SENIORS » ont été diffusés en janvier, juin et octobre.

Lors de ces réunions de bureau :

- nous approuvons les procès verbaux,
- nous dépouillons le courrier des adhésions à l'association ou à la randonnée, les inscriptions aux différentes activités,
- nous relançons les retardataires, nous établissons les échéanciers pour le paiement des voyages.
- nous convoquons et recevons les tours opérateurs pour le choix des voyages. Actuellement ils sont 5 à être consultés, Look voyages, ADV, Touristra, Tango, Belle planète.
- nous prospectons la randonnée d'une semaine et toutes les randonnées mensuelles.
- nous préparons l'AG et le repas de Noël ainsi que les colis à envoyer pour les retraités qui ne peuvent plus se déplacer.

PV de l'Assemblée générale ordinaire du 17 décembre 2016 (suite)

Quant aux spectacles nous n'avons pas encore trouvé la recette idéale, nous avons proposé pendant plusieurs années l'opéra de Massy en abonnements avec un Nbre de places imposés en comédies musicales, en théâtre, en lyrique, en danse avec toujours des places non vendues.

Cette année nous avons changé par un spectacle unique à Paris, une comédie musicale. Là aussi il nous a fallu brader les places et en vendre par internet.

Les déplacements le soir sont-ils à remplacer par les après midi ?

Nous comptons sur vous pour nous aider dans nos choix futurs.

Le 16 février nous avons programmé un Forum avec le CE de GRID, il a été organisé par Philippe Durand qui l'a

précédé d'affichages. Le bureau de l'ATSR a présenté notre association au personnel. La distribution de notre plaquette a intéressé de futurs retraités. Le fait de se faire voir et connaître nous semble un bon point vis-à-vis des futurs retraités et des élus des CE.

En cette fin d'année beaucoup d'inquiétude suite aux bouleversements de l'Alstom Power. De 450 personnes ils sont passés à environ 150 personnes. Dans tous ces départs que deviennent les anciens retraités dans leur CE et les nouveaux vont-ils rejoindre notre association et avec quel budget ?

Le siège de l'ATSR pourra-t-il continuer rue Jean Bart avec toutes les facilités que nous avons actuellement ?

Le bureau dans son ensemble continue et continuera à œuvrer pour le bien de tous

2) RAPPORT ET COMPTE RENDU FINANCIER 2015, par Françoise Giblin

Le détail des comptes ainsi que le bilan vous ont été adressés en même temps que la convocation à cette AG



ACTIVITES	CHARGES	PRODUITS
Total	184 523,60 €	185 781,14 €

Le compte a conduit à un excédent de 1 257,54 €

3) RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES (Madame Grandsire)

Mme Grandsire étant présente, elle lit son compte rendu de contrôle (joint en annexe). Ce rapport fait, globalement, apparaître un excellent suivi des comptes par la trésorière. Des contrôles ciblés n'ont pas permis de détecter d'anomalie dans la gestion. Madame Grandsire félicite donc la trésorière pour son excellente gestion.

4) DECHARGE DUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR 2015

Il est procédé au vote sur les comptes présentés: **Les comptes de 2015 sont donc approuvés à l'unanimité.**

5-1) COMPTE RENDU FINANCIER DE 2016, par Françoise Giblin

Le compte de gestion n'étant pas encore arrêté, quelques chiffres sont provisoires.



ACTIVITES	CHARGES	PRODUITS
Subventions		32 900,00
Cotisations		6 550,00
Voyages	101 135,00	84 438,00
Sorties culturelles	30 045,00	17 732,00
Randonnées	17 854,00	12 895,00
Noël	5 553,00	
Frais de fonction.	1 342,00	
Autres revenus		2 566,00
Total	155 929,00	157.081,00

Soit un excédent de fonctionnement de 1 152 euros à ce jour.

Mais cet excédent est principalement dû aux nombreux désistement que nous avons eu cette année (6 personnes pour l'Irlande, 2 personnes pour l'Andalousie et 8 personnes pour Naples)

De toute façon, tous les ans, malgré les baisses de nos subventions, nous nous efforçons d'équilibrer les comptes en essayant de choisir des voyages et des sorties en fonction de nos revenus, et surtout nous pressurons, de plus en plus les tours opérateurs pour avoir des réductions.

Si vous le souhaitez, les livres de comptes sont à votre disposition dans les locaux de l'ATSR.

PV de l'Assemblée générale ordinaire du 17 décembre 2016 (suite)

5-2) BUDGET PREVISIONNEL 2017, par Françoise Giblin

Nous avons budgété en 2017 :



ACTIVITES	CHARGES	PRODUITS
Cotisations associations		6 580,00
Voyages	103 442,00	84 686,00
Sorties culturelles	14 624,00	9 390,00
Randonnées 4 jours	20 605,00	13 855,00
Noël	5 900,00	
Frais de fonctionnement	2 300,00	
Assurance RC	350,00	
Autres revenus		

En ne faisant que ce qui vient d'être énoncé et si les subventions restent identiques à celles de 2016, nous aurions un **excédent prévisionnel** d'environ **1 036 euros**.

Pas suffisamment pour organiser une sortie culturelle de 2 jours comme Lyon cette année.

6) ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU :



Cette année Mme Giblin et M. Hamon sont sortants. Les membres sortants sont rééligibles. 2 postes sont donc à pourvoir. Restent au conseil d'administration : Mmes Proudtschenko Annick, Wils Monique, Ms. Giblin Clifford et Varin Jean Marc.

Se représentent : Mme Giblin et M. Hamon.

Le vote de l'Assemblée a lieu à bulletins secrets, sous la surveillance de M. Collet et de Mme Le Fur

Ont été déclarés régulièrement élus pour 3 ans : Mme Giblin Françoise, par 133 voix pour et 0 voix contre et M. Hamon Alain par 131 pour et 2 voix contre.

7) COTISATIONS POUR L'ANNEE 2017 :

Cette année, le bureau a décidé de ne pas augmenter le tarif d'adhésion à l'Association

Les tarifs proposés pour 2017 sont donc les suivants :

- Adhésion à l'Association : **25 € par adhérent**
- Adhésion à l'activité randonnée : **15 € par adhérent**

Afin de limiter la cotisation d'adhésion et de ne pas pénaliser les adhérents qui ne font aucun voyage, ou ceux qui ne participent qu'au repas de Noël (ou colis), en accord avec l'assemblée, **15€** seront prélevés sur le 1^{er} voyage ou la 1^{ère} sortie effectué. Ce prélèvement sera clairement indiqué sur la facture.

Les tarifs 2017 sont acceptés à l'unanimité des présents et représentés.

RAPPEL : Les adhésions devront être réglées : avant le 28 février 2017

10) LES RANDONNEES 2016 et 2017, par Alain Hamon

La section randonnée comprend 61 membres.

Depuis plusieurs années les effectifs sont en légère augmentation, ce qui indique un rajeunissement des effectifs.

11 randonnées de la journée ont été organisées, dont 5 randonnées avec repas au restaurant le midi (de novembre à mars) et les 6 autres avec pique-nique.

Une randonnée (Le Mesnil St Denis) a été couplée avec une visite « culturelle » le Skit du St Esprit, Eglise orthodoxe très originale, avec guide conférencière.

Un barbecue, a eu lieu, fin juin, à Boissière Ecole

8) VOYAGES ET SORTIES 2016 par Clifford Giblin:



VOYAGES 2016	
Irlande	31 participants
Andalousie (7j & 14j)	40 participants
Voile	0 participants
WEEK-END & SORTIE 2016	
Naples (3j)	38 participants
Fête des lumières à Lyon	28 participants

9) VOYAGES ET SORTIES 2017 par Clifford Giblin:



VOYAGES 2017	
Inde	28 participants
Madère	47 participants
Voile	2 participants
WEEK-END & SORTIE 2017	
Lisbonne	18 participants
Visite Sénat	25 février 2017

- D'autres sorties sont à l'étude

Les effectifs de ces randonnées, organisées le premier jeudi de chaque mois, sauf exception, varient de 15 à 37 suivant les mois, avec une moyenne de 23 participants.

Paradoxalement, ce sont les randonnées d'hiver qui rassemblent le plus de participants. Probablement une preuve de la grande activité des adhérents dès les beaux jours venus...

Un Séjour de 5 jours de randonnées a également été organisé, comme les années précédentes, fin septembre, à Figeac. 43 adhérents y ont participé, confirmant le grand succès de cette activité, chaque année.

En 2017 :

Un programme très similaire est prévu. Le séjour de septembre est prévu du 25 septembre au 1er octobre à Piriac, dans un centre VVF

PV de l'Assemblée générale ordinaire du 17 décembre 2016 (suite & fin)

11) DIVERS

Repas de Noël : Le repas de NOEL est prévu au Novotel de Massy et cette année 106 personnes devraient y participer.

Colis de Noël : Il a été décidé, depuis Noël 2013, de généraliser l'envoi de colis de Noël à tous les adhérents de plus de 75 ans ne participant plus au repas de Noël ni à aucune activité.

Cette disposition concerne cette année 24 personnes (8 couples et 8 personnes seules)

10) CONTACTS AVEC L'ASSOCIATION :

Par courrier classique : ATSR ALSTOM 12 rue Jean Bart 91 300 Massy

Par courrier électronique : atsr-alstom@orange.fr

Par téléphone auprès de vos élus (voir leurs coordonnées sur le site.

Site de l'ATSR : <http://alstom.atsr.free.fr>

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2017

Le Conseil d'administration s'est réuni le mercredi 11 janvier 2017 dans les locaux de l'Alstom - 12 rue Jean Bart - 91300 Massy.

La répartition des fonctions a été faite lors de cette réunion.



NOS PEINES - Ils nous ont quittés

L'ATSR présente ses condoléances aux familles et amis des membres disparus.

Jacques HOYNON (26/05)



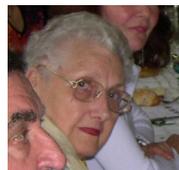
Pierre PIVARD (18/07)



Claude CABANETOS(03/08)



Lucienne CLEMENT (06/09)
(épouse de Papa)



Andrée PERNEL (ancienne standardiste)

Photos Repas de Noël

Le repas s'est déroulé dans une chaleureuse ambiance et, après un apéritif au Champagne, chacun a pu profiter, entouré de ses meilleurs amis, du repas servi par le Novotel.



ACTIVITES 2017**PROJETS DE SORTIES**

Cette année, le Conseil d'Administration vous propose :

- Le 25 février : La Visite du Sénat
- 23 mars : l'Opéra Garnier
- 04 mai : Château de Versailles, avec randonnée dans le parc l'après-midi
- 08 juin : La Philharmonie de Paris

D'autres sorties sont à l'étude

De plus amples informations vous seront communiquées ultérieurement

RANDONNEES 2017 (sous toute réserve)

Cette année, la section randonnée vous propose pour le 1er semestre :

- 09 février : randonnée à Rochefort
- 02 mars : randonnée à Menecy
- 06 avril : randonnée à Clairefontaine
- 04 mai : randonnée dans les jardins de Versailles
- 01 juin : randonnée à Fontainebleau
- 29 juin : Barbecue (lieu à définir)

De plus amples informations vous seront communiquées ultérieurement

**COURIR ENSEMBLE**

Le **14 mai 2017** : 19^{ème} édition de "**Courir ensemble**" organisée par **Handicap International** dans le bois de Boulogne.

Courir Ensemble propose différentes épreuves sportives ouvertes à tous, personnes valides ou handicapées, adultes, enfants, sportifs, amateurs... et avant chaque départ, vous pourrez vous échauffer, en musique, avec un coach !

Grâce aux partenaires d'Handicap International et à l'engagement de nombreux bénévoles, vos inscriptions contribuent intégralement au financement d'actions en faveur des personnes handicapées et vulnérables dans le monde.

L'ATSR vous propose de participer à la **Marche solidaire à allure libre sans classement : 5,4 km.**

.De plus amples informations vous seront données ultérieurement.

VOYAGES, SORTIES et RANDO 2017 - LISTE PARTICIPANTS


Madère 1 sem. du 06 au 13 mai
 (30 participants)

Amelot	1
Beuzit	1
Brucy	2
Collet	2
Degouille	2
Dumas	2
Fournier	1
Giblin (non subventionnés)	2
Gortais	2
Grandsire	1
Hamon / Coltat (non subventionnés)	2
Hernot	2
Liechti	1
Mertens	2
Rhodes (non subventionnés)	2
Sutty	1
Vicquelin	2
Wils (non subventionnés)	2

Madère 2 sem. du 06 au 20 mai
 (17 participants)

Bonnet	2
Cros	2
Desprez	2
Gallois	2
Le Fur	2
Lévêque	1
Macquet	1
Manzo	1
Tréfoüel	2
Vermeulen	2

Voile du 25 mai au 05 juin
 (2 participants)

Coutelle	1
Dumesny	1

Lisbonne du 04 au 07 juin
 (18 participants)

Beney	1
Chollet	2
Fournier	1
Grandsire	2
Heddad	1
Houzé / Gérard	2
Lekieffre	2
Liwinski	1
Loze	2
Proudtkchenko	2
Tournant	2

Inde du 21 janvier au 03 février
 (26 participants)

Beney	1
Bidegaray	2
Blache	2
Giblin	2
Gorse	1
Hamon / Coltat	2
Houze	1
Lefebvre	2
Licari	2
Liwinski	1
Meraud	2
Rhodes	2
Rogemont	2
Rousseau	1
Varin	1
Wils	2

Rando Piriac
 Du 25 septembre au 1er octobre
 (42 participants)

Amelot	1
Beuzit	1
Bonnet M	2
Cammarata	2
Collet	2
Cros	2
Crosnier	2
Giblin	2
Hamon / Coltat	2
Hernot	2
Houzé / Gérard	2
Le Fur D	2
Le Fur G	1
Le Roy	2
Lefebvre	2
Liechti	1
Loze	2
Proudtkchenko / Masselin	2
Rhodes	2
Sutty	1
Tréfoüel	2
Varin	1
Vicquelin	2
Wils	2

Remises des Tour Operators pour voyages en individuels

Les voyagistes avec qui nous travaillons habituellement et qui ont un catalogue « Public » de leurs destinations accordent des remises aux adhérents de l'ATSR pour des voyages à titre « individuel », c'est-à-dire non organisés par l'ATSR.

Vous trouverez ci-après les remises auxquelles vous pouvez prétendre et les procédures à suivre :

Nous rappelons, au préalable, que si vous décidez de souscrire à un voyage auprès de l'un de ces Voyagistes, l'ATSR, en tant que telle, n'est pas partie prenante et ne peut être tenue pour responsable de tout problème qui pourrait survenir, soit pendant la phase de commande du séjour, soit pendant le déroulement de celui-ci.

LOOK VOYAGES: Les catalogues LOOK VOYAGES sont disponibles dans toutes les agences de voyage (ou sur Internet), **mais, attention, aucune remise n'est possible an passant par l'intermédiaire d'une Agence de voyage.** Il vous faut donc prendre le catalogue dans une agence de Voyages (si vous souhaitez un catalogue papier), mais, ensuite, suivre une des procédures indiquées ci-dessous.

Procédures : Il est possible de commander par Internet ou par téléphone au **0825.057.057** (0,15cts/min) ou par mail : lookce@look-voyages.fr Frais de dossier de 12€ (offerts sur Internet) du lundi au vendredi, de 9h à 21h et le samedi de 9h à 18h.

Par Internet : Se connecter à : **www.ce.look-voyages.fr**
Indiquer le code agence : **097789** (à communiquer impérativement le jour de la réservation)
Mot de passe : **SMU123BOR**
Indiquer votre adresse mail

Remises : Les remises accessibles sur le tarif « Public » sont de :

- **5%** durant les vacances scolaires
- **8%** hors vacances scolaires
- **10%** sur les promotions.

Ces remises s'appliquent sur le tarif hors taxes d'aéroport, hors assurances et hors frais de visa éventuels.

L'ensemble des brochures est concerné par cet avantage.

En revanche, une partie des offres du site grand public LOOK VOYAGES ne l'est pas : **les offres Sélection.** Il s'agit des offres France, Croisières Costa, Promoséjours, Vacances Transat (par Look Voyage, voir offre séparée ultérieure), Exotisme et 95% des vols secs.

VACANCES TRANSAT: Les catalogues Vacances Transat sont disponibles auprès de toutes les agences de voyage, sur Internet (**www.vacancestransat.fr**) ou sur demande téléphonique au **0825.120.249**

Attention : aucune remise n'est possible en passant par l'intermédiaire d'une Agence de voyage.

Procédure : Sur Internet, ou par téléphone, indiquer lors de la demande le code **0 10 06 59**, qui vous permettra de bénéficier de la remise « CE ».

Remises : Les remises accordées sur le tarif « Public » vont de **5 à 10%** suivant les destinations et les périodes. Se renseigner au moment de l'appel ou de la connexion.

TOURISTRA : Les catalogues TOURISTRA sont disponibles sur Internet : (**http://touristravacances.com**), ou sur demande téléphonique au **0890.567.567** du lundi au vendredi, de 9h à 18h.

Procédure : A la commande, indiquer le code **989100**, qui vous permettra de bénéficier de la remise « Collectivité », dépendant du centre et de la période.

Remises : Les remises accessibles sur le tarif « Public » sont de :
- **8% à 22%** sur les séjours « France »
- **12%** sur les séjours à l'étranger

Avec Vacances Transat, Look Voyages et Touristra, vous disposez désormais d'un très large panel de types de vacances et de destinations, accessibles en individuel, ou en famille, à des tarifs « CE ».

Nous espérons que vous pourrez profiter, nombreux, de ces nouvelles possibilités de remise sur vos vacances personnelles.